



REGLEMENT DU BLITZ 49 (2022-2023)

Article 1 :

Le Comité départemental de Maine-et-Loire de jeu d'échecs (CDJE 49) organise chaque saison un tournoi de blitz sur le département et nommé Blitz 49
Il est souhaitable que d'une année sur l'autre, ce ne soit pas le même club qui l'organise.

Article 2 :

Le Blitz 49 est ouvert aux licencié(e)s A ou B des clubs du département mais également des autres départements. Le tournoi est homologué pour le classement Blitz Fide.

Article 3 :

Cadence : 9 rondes de 5 min + 2s

Les règles du Jeu sont les règles adoptées au dernier Congrès de la FIDE et par le Bureau Présidentiel de la FIDE.

Les appariements se font au Système Suisse intégral (Règles C.04 FIDE 1998)
(forts-faibles, aucune protection de club, de famille, pas de parties dirigées permettant d'obtenir un classement ou un titre (selon la FIDE))

Seront appariés à la 1^{ère} ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence.

L'article B.3 s'applique pour l'intégralité de la compétition.

En cas de premier coup illégal, la sanction est d'une minute. S'il y a un deuxième coup illégal fait par le même joueur, la partie est déclarée perdue.

Article 4 :

Horaire de Jeu :

Voir en annexe 1

Pointage :

14 h à 14 h 30

Clôture des inscriptions :

14 h 30

Clôture du Tournoi :

17 h 15

Article 5 :

Droits d'inscriptions :

Adultes : Néant

Jeunes : Néant

Article 6 :

Départage des ex aequo : Buccholz Tronqué, Buccholz, puis performance

Article 7 :

- avoir une attitude convenable
- analyse et blitz interdits dans la salle de jeu
- interdiction à un joueur d'aller dans la salle d'analyse pendant sa partie
- éviter toute discussion et toute lecture suspecte
- signalement des abandons non justifiés au directeur des titres et sanctions pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.
- buvette installée loin de la salle de jeu
- toute dégradation entraînera une exclusion

Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement. Deux avertissements écrits signifient l'exclusion immédiate du Tournoi.

Article 8 :

Arbitre Principal : selon le club organisateur

Article 9 :

Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement.

L'Arbitre Principal

L'Organisateur

Annexe 1 au règlement du Grand Prix du Maine et Loire

Horaires

Pointage	14 h à 14 h 30
Ronde 1	14 h 45 à 15 h 00
Ronde 2	15 h 00 à 15 h 15
Ronde 3	15 h 15 à 15 h 30
Ronde 4	15 h 30 à 15 h 45
Ronde 5	15 h 45 à 16 h 00
Ronde 6	16 h 00 à 16 h 15
Ronde 7	16 h 15 à 16 h 30
Ronde 8	16 h 30 à 16 h 45
Ronde 9	16 h 45 à 17 h 00